

Avis de constitution

SOCIETE « SAVANA MINERALS »

Siège ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX, Lot 1396,
Ilot 144

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 29 Août 2023 reçus par Me ORE GROGUHE, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 05 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAVANA MINERALS »

Objet : La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

La réalisation de toutes opérations de recherche et d'exploration de substances minérales et de métaux précieux. La réalisation de toutes opérations de prospection minière . L'obtention, l'aliénation et l'exploitation de toutes concessions minières .La prise, l'acquisition, l'exploitation, la vente ou l'octroi de tous procédés, licences, brevets et marques de fabrication entrant dans l'objet de la société. La participation dans toutes affaires ou entreprises se rapportant à l'objet social, par voie d'apport, de fusion, souscription, achat de titres, droits sociaux, constitution de société ou autrement . Et d'une façon générale, toutes opérations financières, juridiques ou économiques se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes, susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Et pour la réalisation de l'objet social : L'Emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux. La prise de participation dans toute société existante ou à créer.

Capital 20,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX, Lot 1396,
Ilot 144

Dirigeant(s) Mme KONATE EPOUSE DIARRA AWA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10187 du 12/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°65838/GTCA/RC/2023 du 12/09/2023

